Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 36

Artikel: Macabre
Autor: H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206262

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

titude rigoureuse, par signes conventionnels — connus de lui seul, à part de rares initiés — les sons variés provoqués dans la bouche du patoisant par l'émission des vocables.

S'il va à Chavannes sur Moudon et qu'il y rencontre la même brave paysanne que j'y vis il y a quelques années, et qu'elle lui répète ce qu'elle m'affirmait : « *Braquer*, *batiorer*, c'est patois ; en bon français on dit *brigonner*... », il dressera l'oreille et inscrira diligemment les trois expressions.

Il voudra visiter en détail le *batiaô* (où en existe-t-il encore de ces vieux *batiaô ?*) et se fera expliquer ce que l'on entend par *pyèyon* et *combâ*. Il ira dans les prés *doux*, où l'on met *nézi*, et en reviendra avec ses bottines pleines d'eau, mais ne s'en plaindra pas s'il a pu recueillir une locution précieuse ou un terme intéressant.

Nous attendons donc de vos nouvelles, ô hommes et femmes de Bourdigny, Bramois, Villaraboud, Lignières, Lignerolle et autres lieux ! Voyons, ne me faites pas crier dans le désert ! Allez-y de votre large trait de plume, saupoudré d'une pincée de sel gaulois, et cela pour la plus grande joie de notre ami ; lequel vous en gardera, à vous et à vos chènevières, le souvenir le plus reconnaissant.

Rovray (Gros-de-Vaud), ce 27 août 1909.

OCTAVE CHAMBAZ.

Au cours d'allemand. — Le professeur à son élève :

— Jean ! pourrais-tu me dire comment on traduit perroquet ?

— Papagei, monsieur.

— C'est bien, mon garçon. Et perruche, alors ?

L'élève, après un moment de réflexion :

— Mamagei, monsieur !

LÈ DOU TSACHAO

A-TE que la tsasse que l'a recoumeincî. On ein vâo oûre dâi dèbordounâïe dein lè bou, dein les truffiâre ! S'ein vâo racontâ dâi z'affère et s'ein vâo bâire dâi boune botollie ! Gâ lè counet et lè dzenelhie : poûre bîte ! se vo z'îra pî dâi lâivre âo dâi caille, vo z'arâi bin mein à risquâ !

Ora, quo que sâi pao ître tsachâo, lâi a rein qu'à allâ vè monsu le préfet : vo lâi bailli voutra mounîa et vo baille on papâi que lâi diant on *permi* et avoué cein vo pouâide alla à la tsasse tota la sainta-dzornâ se vo voliâi. Ma dein lo vîlhio teimps, lè z'affère sè manigançavant pas dinse : nion n'avâi lè drâ de teri que lè dzein dâi tsati que mimameint dâi coup l'ètant tellameint tsèrope que payîvant dâi z'ovrâi po alla à la tsasse po lau compto.

Lo tsatêlain de pè Molie-âi-piau l'avâi dinse eingadzî dou tsachâo, Djan à Niton et Pierro à Bordon, po lâi terî sè lâivre. Lau baillîve trâi francs pè bîte, mais faillâi que sâi on *père*, po cein que lo tsatèlain ne voliâve pas qu'on lâi tyée lè *mére* po ne pas tot anéanti pè sè boû. Adan se tyavant onna mére, l'è leu que dèvessant payî trâi francs âo tsatèlain. L'è cein que pouâve bourlâ Djan à Niton que l'apportâve adî atant de mère que de père, tandu que Pierro à Bordon rèussessâi jamais que d'apportâ dâi pére et terîve dâi boune pougnie.

— Bâogro de fou, que desâi Pierro, tè faut fére atteinchon dèvant de terî et tsouyî lè mére.

— Vâi-mâ, à quie lè recougnâi-to quand traçant quemet l'oûra.

— Oh ! l'è bin facilo : lè mére châotant ein lèveint lo cul pllie hiaut que lè pére.

Et du clli dzo, Djan à Niton ne terîve pllie rein que dâi lâivre que lèvâvant pas trâo lo cul por corre et tot parât ie tyâve et l'apportâve adî âo tsatsî atant de mére que de pére, que cein fasâi pèri de radze clli poûro Niton.

On coup que l'avant bu quartetta einseimbllie, Djan à Niton, tot motset, desâi dinse à Pierro à Bordon :

— Tot parâi, tè que t'î boun' einfant, te dévetrâi bin mè dere, ma à de bon, quemet te fâ po rein apportâ que dâi pére âo tsatî.

— Oh bin ! lo vu prau tè dere, que repond Bordon, ie tyo tot cein que pu : lè pére, lè z'apporto âo tsatî et lè mére on les medze à l'ottô.

MARC A LOUIS.

Macabre. — Un jeune homme décavé vient de perdre son oncle.

En grand deuil, il se rend au domicile du défunt, où l'attend un notaire.

Lecture est donnée d'une lettre dans laquelle l'oncle déclare ne laisser aucun bien et demande à son neveu — le dernier parent qui lui reste — de vouloir bien faire incinérer sa dépouille mortelle.

Encore qu'il soit furieux d'une nouvelle à laquelle il ne s'attendait pas, le neveu ne peut se soustraire au pieux devoir qui lui est demandé.

Il procède à toutes les formalités nécessaires pour l'incinération.

Au moment, où on lui remet cérémonieusement les cendres de son oncle :

— Eh ben ! s'écrie-t-il, pour le coup v'là des cendres dont j'ai jamais vu la braise ! H.

FATALITÉ

APRÈS de nombreux refus prétextés par maintes peurs de dérangements, tante Julie s'est enfin décidée à aller en vacance « à la campagne », chez tante Louise.

Tante Julie et tante Louise sont deux sœurs, deux vieilles sœurs, très longtemps séparées par le destin, mais toutes deux vieilles filles et maniérées.

Ce qui n'empêche pas que tante Louise a fait de son mieux pour recevoir tante Julie ; elle s'est littéralement « fendue en quatre ». « Pensez-voi, il y a tantôt quinze ans au moins qu'on ne l'a revue, cette dame de la ville. Elle aurait pas seulement fait deux pas pour voi mes poules et mon Minet. Enfin, pourvu qu'aujourd'hui elle soie bien et qu'on puisse un peu la désennuyer, c'est l'essentiel. »

Tante Julie est bien arrivée, quelque peu essoufflée, mais cet accueil franc, cordial, dans ce logis gai, bien propre, la met vite à son aise. On bavarde, on soupe, puis on va se réduire avec la perspective d'un joyeux lendemain.

A la lumière vacillante d'une lampe, tante Julie se déshabille. La chambre est coquette, le lit bon. Comme elle va dormir ! Allons !

Pourtant, tante Julie s'arrête tout à coup. L'idée lui est venue qu'il lui manque son habituel lumignon sans lequel elle ne peut s'endormir. Que faire ? La bougie durera deux heures au plus ! Déranger sa sœur qui peut-être dort déjà ? — « Bah ! tant pis ! j'ai le temps de m'endormir avant que la bougie ne soit consumée, puis la fatigue de la route aidant, il n'y aura plus crainte d'éveil. Allons ! bonne nuit ! »

Tante Julie s'est déjà retournée une fois, deux fois, trois fois. A chaque changement de position, son œil angoissé regarde la bougie fondant sous la lumière éphémère qui la consume. Et le sommeil ne vient pas, ne veut pas venir ! alors que l'obscurité complète, l'obscurité affreuse, effrayante, fantasque, avance à grands pas !!

Tante Julie a pris une résolution subite, hardie, comme on en prend dans les grands cas ! En costume léger, elle est allée frapper à la porte de la chambre où sa sœur dort.

— Quoi ? qui est là ? répond une voix angoissée.

— N'aie pas peur, c'est moi, Louise, tu n'aurais rien un lumignon à mon service ? Je ne suis pas fichue de dormir dans l'obscurité.

— On va voi, je pense ben que oui.

Voici les deux vieilles sœurs furetant par la cuisine, par l'appartement. On a vite trouvé un verre et un peu d'eau ; l'huile aussi a été tirée de son coin. Il a été plus difficile de mettre la main sur un lumignon, enfin on y est.

Mais le diable est que le lumignon ne veut pas tenir sur l'huile, malgré tous les efforts des deux tantes. Chaque nouveau moyen proposé rate : Le papier s'imbibe et devient mou ; sur un bout de bois, le lumignon ne se tient pas en équilibre ; il faudrait un peu de liège.

Impossible pourtant de découvrir dans la maison un bouchon convenable ; enfin, on en découvre un tout petit, d'une bouteille de pharmacie et... nouveau désespoir, la rondelle qu'il fournit, trop petite, tourne sous le poids du lumignon.

Les deux tantes sont désespérées.

— Mon té que nous sommes bêtes, dit tout à coup tante Louise, j'ai tielque chose qui ira épatamment ! Tu verras !

— Quoi ? quoi ?

Mais sans répondre, elle est déjà partie, trottinant d'une pièce à l'autre, puis revient triomphante, tenant dans sa main un petit écrou.

— C'est pourtant vrai, dit tante Julie, et dire que nous n'y avions pas pensé plus vite. Celui-là est juste de bonne grandeur !

Délicatement, avec précautions, tante Louise dépose son support improvisé sur le liquide huileux, le met dans la bonne position, puis le lâche... ciel ! Les deux femmes poussent un grand cri, se regardent stupéfaites et partent d'un immense éclat de rire, que l'écho répéta longtemps :

— Que nous sommes pourtant bêtes, dit enfin tante Julie, dans une crise de rire.

— Et dire que nous n'y avions pas pensé, ajouta tante Louise.

L'écrou est, je crois, encore au fond du verre.

DEVINE.

LE MAITRE-ESCLAVE

PLUS que jamais, le monde est assoiffé d'émancipation, de liberté, d'espace. Ce besoin ardent n'est pas étranger sans doute aux progrès si surprenants de l'aviation. Notre planète est trop petite pour ses habitants. Les moyens de locomotion en usage aujourd'hui sont si rapides et si nombreux que l'espace leur manque pour se donner carrière ; en moins de rien on est au bout du monde. Les montagnes faisaient obstacle à sa course échevelée : l'homme a passé dessous ou plutôt dedans. Il veut passer dessus maintenant, bien au-dessus ; c'est l'air qu'il lui faut, l'air où rien encore ne limite son ardeur de vitesse et d'activité : ni frontières ni lois ni règlements, surtout ni douaniers ni gendarmes chargés de les faire respecter.

Lois et règlements ! Mais cette cotte d'acier, en dépit de ses mailles de plus en plus rigides et serrées, craque de toutes parts sous les efforts de l'homme qui ne souffre plus d'entraves à son besoin d'action et de liberté.

L'essor superbe des idées, des sciences, des arts, du commerce, de l'industrie, fait oublier les divergences de races, de peuples, de confessions. Insensiblement, les frontières s'abaissent, s'effacent. Dans la grande mêlée économique, le protectionnisme commercial et industriel, que brandissent encore désespérément quelques attardés, fait songer au fusil à pierre de nos arrière-grands-pères, plus dangereux pour celui qui s'en servait et son entourage que pour l'ennemi.

Plus on perfectionne les engins de guerre et moins on songe à s'en servir. Ils semblent qu'ils soient déjà destinés à n'être jamais que des articles de musées.

Hier, on a découvert le pôle nord. Demain, ce sera le tour du pôle sud. Après demain que sera-ce ? Le mouvement perpétuel, peut-être ! Qui sait ? En tout cas, il ne nous surprendra guère ; il nous trouvera déjà joliment entraînés.